



Projet de pratique efficace en santé publique

Décembre 2005

Le présent sommaire est un condensé du travail effectué par les auteurs d'un examen systématique, et il a pour but de donner un aperçu des conclusions et des répercussions de l'examen complet, dont la référence bibliographique est indiquée ci-dessous. Pour de plus amples renseignements sur chacune des études mentionnées dans ledit examen, veuillez consulter ce dernier.

Référence bibliographique de l'APA pour l'examen : Roberts, I., Kwan, I. et les examinateurs de la formation à la conduite automobile du Cochrane Injuries Group (2005). **School based driver education for the prevention of traffic crashes (Review)**, *The Cochrane Library*, numéro 3, 2005, John Wiley & Sons, Ltd.

Question : En Ontario, en 2003, les conducteurs de 16 à 20 ans représentaient 7,0 % des détenteurs de permis, mais aussi 12 % des décès survenus chez les conducteurs et 15,2 % des blessures dues à des collisions entre véhicules automobiles (ministère des Transports de l'Ontario, 2005). La formation des jeunes conducteurs est une stratégie populaire pour combattre le taux disproportionnellement plus élevé d'accidents de la route qui est enregistré chez eux, et elle reçoit l'appui tant du public que de l'État. Une étude récente a révélé que 84 % des Canadiens sont d'avis qu'il faut éduquer les jeunes conducteurs (Beirness, Mayhew, Simpson et Desmond, 2004). Pour favoriser la formation des conducteurs, le ministère des Transports de l'Ontario a approuvé un certain nombre de cours pour les conducteurs débutants, et les détenteurs d'un permis de catégorie G1 qui réussissent ces cours peuvent avoir droit à une réduction de quatre mois de la période minimale de 12 mois au niveau 1. Ils peuvent aussi profiter d'une réduction éventuelle de leur prime d'assurance (ministère des Transports de l'Ontario, 2004).

Sommaire du contenu de l'examen : Un examen systématique avec méta-analyse a été effectué dans le but d'évaluer l'efficacité des cours dispensés en milieu scolaire et destinés à prévenir les collisions entre véhicules automobiles chez les jeunes conducteurs. Dans le cadre de trois études sur échantillon aléatoire, on a évalué six programmes de formation à la conduite automobile allant de 7 à 72 heures. Dans deux d'entre elles, les groupes témoins n'ont suivi aucun programme officiel, mais ils pouvaient avoir accès eux-mêmes à des cours de conduite. Dans la troisième, les membres du groupe témoin ont appris à conduire par leurs propres moyens. Lorsque l'on a rassemblé les données recueillies sur les accidents de la route signalés par la police ou par les conducteurs mêmes, aucun effet global de la formation à la conduite automobile n'a été relevé sur le taux d'accidents. Cependant, il a été prouvé dans certains cas que les cours dispensés en milieu scolaire mènent à une obtention précoce du permis.

Remarques sur la méthode employée pour le présent examen : Les bases de données TRANSPORT, TRANSDOC et MEDLINE ont été interrogées pour la période allant de 1968 à 2000 afin de trouver des études qui répondaient aux critères d'inclusion suivants : études sur échantillon aléatoire et contrôlé, comparaison entre le fait de suivre des cours en milieu scolaire et l'absence de formation à la conduite automobile, participants âgés de 15 à 24 ans n'ayant pas encore obtenu leur permis de conduire, et mesures de résultats comprenant la délivrance du

Ville de Hamilton
Services de Santé Publique

Kingston, Frontenac and Lennox
& Addington Santé Publique

Middlesex-London Division de la Santé

Service de santé publique de
Sudbury et du district

Santé Publique Ottawa

Direction de la santé publique
Ministère de la Santé et des Soins de
longue durée

permis de conduire, les accidents de la route et les blessures reliées à la route (mortelles ou non). Les stratégies de recherche ont été indiquées pour chaque base de données, et les recherches effectuées sans distinction de langue. Les données ont été extraites indépendamment par deux examinateurs. Les taux de cours non suivis en milieu scolaire parmi les groupes témoins n'ont pas été indiqués dans l'examen. Aucune hétérogénéité marquée ne s'est révélée dans les études.

Les éléments de preuve NE SONT PAS pondérés ou classés selon leur importance.

Quelles sont les preuves?	Répercussions sur la pratique et les politiques :
<p>> Une grande étude sur échantillon aléatoire, menée auprès de 16 338 participants, a prouvé que la formation à la conduite automobile en milieu scolaire contribue à une augmentation faible, mais statistiquement importante, du taux d'obtention précoce du permis; 87 % du groupe ayant fait l'objet d'interventions et 84 % du groupe témoin ont obtenu leur permis de conduire.</p>	<p>> Il y a lieu d'effectuer d'autres recherches pour déterminer si les jeunes conducteurs qui obtiennent leur permis tout de suite après avoir suivi leur formation risquent davantage d'être impliqués dans une collision entre véhicules automobiles.</p>
<p>> Une analyse par groupe des données recueillies grâce à trois études sur échantillon aléatoire (N=17 868) n'a pas permis de déceler une baisse considérable du nombre de collisions entre véhicules automobiles chez les jeunes conducteurs ayant suivi une formation en milieu scolaire.</p>	<p>> La formation à la conduite automobile ne peut être un élément principal des initiatives de sécurité routière, et elle doit être combinée à des stratégies connues pour leur efficacité à réduire l'incidence d'accidents de la route chez les jeunes conducteurs. En Ontario, les résultats provisoires du programme de délivrance graduelle des permis de conduire portent à croire que la stratégie peut s'avérer une intervention efficace pour les jeunes conducteurs (Boase et Tasca, 1998).</p> <p>> Les programmes de formation à la conduite automobile qui faisaient partie des trois études variaient de par le temps consacré à l'enseignement en classe et aux cours de conduite. Il y a lieu d'effectuer d'autres recherches pour déterminer s'ils doivent satisfaire à des normes minimums à cet égard pour être efficaces.</p>

Répercussions générales : La formation à la conduite automobile en milieu scolaire pour les jeunes conducteurs ne diminue pas l'incidence de collisions entre véhicules automobiles et ne peut en soi constituer l'élément principal des initiatives de prévention des accidents de la route chez les jeunes. Elle peut mener à l'obtention précoce du permis de conduire. De plus, il y a lieu d'effectuer d'autres recherches pour déterminer si cette obtention précoce augmente le risque de collisions entre véhicules automobiles.

Renseignements sur le rapport coût-avantage ou coût-efficacité : non inclus dans l'examen.

Références bibliographiques utilisées pour donner un aperçu de la question :

Beirness, D. J., Mayhew, D. R., Simpson, H. M., Desmond, K. (2004). *The Road Safety Monitor 2004: Young Drivers*, Ottawa : Traffic Injury Research Foundation

Boase, P., & Tasca, L. (1998). *Rapport provisoire de 1998 sur l'évaluation du système de délivrance graduelle des permis de conduire*, Toronto : Direction des politiques sur la sécurité, ministère des Transports de l'Ontario

Ministère des Transports de l'Ontario (2004). Cours de conduite pour débutants approuvés par le ministère, www.mto.gov.on.ca/french/dandv/driver/gradu/approve.htm, consulté le 16 novembre 2005

Ministère des Transports de l'Ontario (2005). *Rapport sur la sécurité routière en Ontario 2003*, Toronto : Direction des politiques sur la sécurité, ministère des Transports de l'Ontario

Auteure du sommaire : Susan Stewart, MA, adjointe de recherche, Kingston, Frontenac and Lennox & Addington Public Health, Kingston (Ontario)

Coordonnées du Projet de pratique efficace en santé publique (PPESP)

Public Health Services
Projet de pratique efficace en santé publique
2, rue King Ouest, 3^e étage
Dundas (Ontario) L9H 6Z1

Téléphone : 905-546-2424, poste 1578
Télécopieur : 905-628-6465
Courriel : ephpp@hamilton.ca
Site Web : <http://www.hamilton.ca/ephpp>



Hamilton

Le format du présent sommaire a été adapté d'après health-evidence.ca (www.health-evidence.ca).